



COMMUNE DE BELLAC - INFORMATIONS PRATIQUES

FÉVRIER 2021

ACCUEIL DE LA MAIRIE

05 55 68 10 61

Le service d'accueil de la mairie est ouvert :
lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
samedi de 9h à 12 h.



PHARMACIES DE GARDE

(du vendredi au jeudi suivant)

Vendredi 19 février : Lamoureux

Vendredi 26 février : Pailler

Vendredi 5 mars : Chevalier

Vendredi 12 mars : Lamoureux

Vendredi 19 mars : Pailler

Vendredi 26 mars : Chevalier

Vendredi 2 avril : Lamoureux

Vendredi 9 avril : Pailler

Vendredi 16 avril : Lamoureux

Pharmacie CHEVALIER : 05.55.68.75.87

54, rue Pierre Merlin - 87300 Bellac

Pharmacie LAMOUREUX : 05.55.68.10.52

28, rue du Coq - 87300 Bellac

Pharmacie PAILLER : 05.55.68.15.86

8, place du Palais - 87300 Bellac

MAISON DE SANTÉ

14, avenue de la Liberté – Bellac

Cabinet Dr OCCELLI : 05 55 68 10 55

Cabinet Dr THEVENOT : 05 55 68 10 55

Cabinets infirmiers :

Mme BOUALLAGUI : 06 19 72 93 11

Mme TERRADE, CORDUAN, M. BONNEAU :

05 55 68 12 87

Santé Service Limousin : 05 55 43 19 80

ADPAD (aide à domicile) : 05 55 68 75 92 ou

05 55 68 73 37 (accueil uniquement sur rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis)

BMPAH (aide à domicile) : 05 55 60 24 66



DON DU SANG

Prochaine séance le vendredi 26 février de 15h à 19h au centre culturel de la rue des Rochettes à Bellac.

INSCRIPTION SCOLAIRE ÉCOLES MATERNELLES RENTRÉE SEPTEMBRE 2021

Les enfants nés en 2018 doivent être inscrits pour l'année scolaire 2021-2022. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de la mairie et à retourner dûment complétés auprès du service scolaire.

Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} au 24 mars 2021 du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 09h00 à 11h30.

Pour les enfants nés en 2019, les inscriptions définitives ne se feront qu'en fonction des places disponibles à l'école. Néanmoins une préinscription en mairie est nécessaire selon les mêmes modalités que les enfants nés en 2018.

BOULANGERIE



Suite à un RDV avec M. le Maire, la boulangerie BARON sera ouverte du lundi au samedi 5h30 à 18h, le dimanche 7h30 à 12h30 et pendant les vacances scolaires en raison de la fermeture d'une boulangerie.

MASQUES CHIRURGICAUX USAGÉS

La commune de Bellac met à disposition des habitants 2 boîtes de récupération pour les masques usagers, dans le hall d'entrée de la mairie et dans celui de la maison des associations.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur RDV au 05 55 68 10 61,

Prochaines permanences les 25 février et 18 mars de 9h à 11h 30.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉFENSEUR
DES DROITS

DÉFENSEUR DES DROITS

Permanences à la Sous-Préfecture, les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Patrick NOUILLAS au 06 13 27 60 67 ou patrick.nouillas@defenseurdesdroits.fr

PERMANENCES DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

LOCAL - BOULEVARD VICTOR BUSSIÈRE - BELLAC :



SECOURS POPULAIRE

Distributions alimentaires sur RDV les lundis de 14h15 à 16h15 et les mardis de 10h à 11h15.

Vestiaire ouvert aux mêmes jours (une seule personne à la fois).

RESTAURANTS DU CŒUR

Distribution alimentaire sur RDV, les jeudis de 9h15 à 11h30 et de 14h à 16h.

☎ : 06 81 07 59 36



LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS – BELLAC :

CROIX ROUGE



Distributions alimentaires tous les 15 jours le mardi de 13h30 à 16h30. Vestiaire les lundis de 14h15 à 16h15 (une seule personne à la fois).

CAF

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15, sans RDV, salle du conseil de la mairie.



Sur RDV au 36 46 (ou site amel.fr), à la mairie les jeudis de 9h à 12h, et les vendredis

des semaines impaires de 9h à 12h (pendant la période de la COVID, les RDV seront uniquement téléphoniques).

MSA

Sur RDV (05 44 00 04 04 ou monespace.msa.fr) de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30



L'essentiel & plus encore



Permanences à la mairie sur RDV au 3960 le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi de chaque mois.



Permanence tous les 15 jours, les lundis après-midi à la maison des associations - RDV au 05 55 23 49 95.

UFC QUE CHOISIR

Téléphoner au 05 55 33 37 32 ou contact@hautevienne.ufcquechoisir.fr



COVID 19

Numéro VERT COVID : 0 800 130 000

Attestations de déplacement à votre disposition à la mairie.

Pour le **dépistage** à l'HIHL, prendre RDV par téléphone au 05 55 60 54 09 de 8h45 à 16h.

Pour la **vaccination** (au centre de vaccination de l'HIHL de Bellac) prendre RDV sur la plateforme : sante.fr ou au téléphone au **05 55 08 75 20**.

Les personnes qui ont un RDV pour la vaccination et qui ont des problèmes pour se transporter au centre de vaccination sont invitées à téléphoner au CCAS de la commune de Bellac au **05 55 68 12 57** ou à la mairie au **05 55 68 10 61**.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

C'est encore possible par internet sur servicepublic.fr (en produisant les justificatifs nécessaires) ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Pensez aussi à signaler au service élections tout changement d'adresse à l'intérieur de la Commune de Bellac.



JOURNÉE DU CITOYEN

A l'âge de 16 ans, vous devez venir en mairie pour vous faire recenser (muni de votre carte nationale d'identité et du livret de famille de vos parents).

Inscription pour la journée du citoyen sur le site majcd.fr.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi 5 avril étant férié, la collecte des ordures ménagères sera reportée au 6 avril.



DÉCHETS VERTS

Ramassages

les lundis : 15 mars, 29 mars, 12 avril, 26 avril ;

les mercredis : 17 mars, 31 mars, 14 avril, 28 avril.



ENCOMBRANTS

Bellac Nord -> 19 avril et 8 juin

Bellac Sud -> 20 avril et 9 juin